ZOOM SUR LA SOUVERAINETE DANS LE PLAN « *FRANCE RELANCE* »

« La relance est la clé

de notre souveraineté économique et de notre indépendance technologique »

C'est par l'investissement et la maîtrise des nouvelles technologies que nous parviendrons à décarboner notre économie. C'est également par l'innovation et par une politique fiscale plus attractive que nous favoriserons le développement d'activité en France et que nous renouerons avec une prospérité durable.

Nous avons beaucoup d'atouts, des compétences et des savoir-faire. Mais notre pays fait face, aujourd'hui encore, à un problème structurel majeur : celui de l'offre française.

Si nous voulons que les entreprises localisent de nouvelles productions à forte valeur ajoutée sur le territoire et créent des nouveaux emplois, plutôt que de produire ailleurs dans des conditions souvent écologiquement et socialement plus dégradées, nous devons être plus compétitifs.

C'est pour cela que nous faisons le choix de la modernisation de notre appareil de production, de l'investissements massif dans les technologies d'avenir (notamment vertes), de la baisse des impôts de production du renforcement du soutien à la recherche, de la formation et du développement des compétences et des savoir-faire nationaux existants.

Ces choix doivent nous permettre de retrouver une souveraineté économique, non pas comme un repli nationaliste mais comme une capacité retrouvée d'indépendance au service de la France et de l'Europe.

[Extrait du dossier de presse de France Relance]

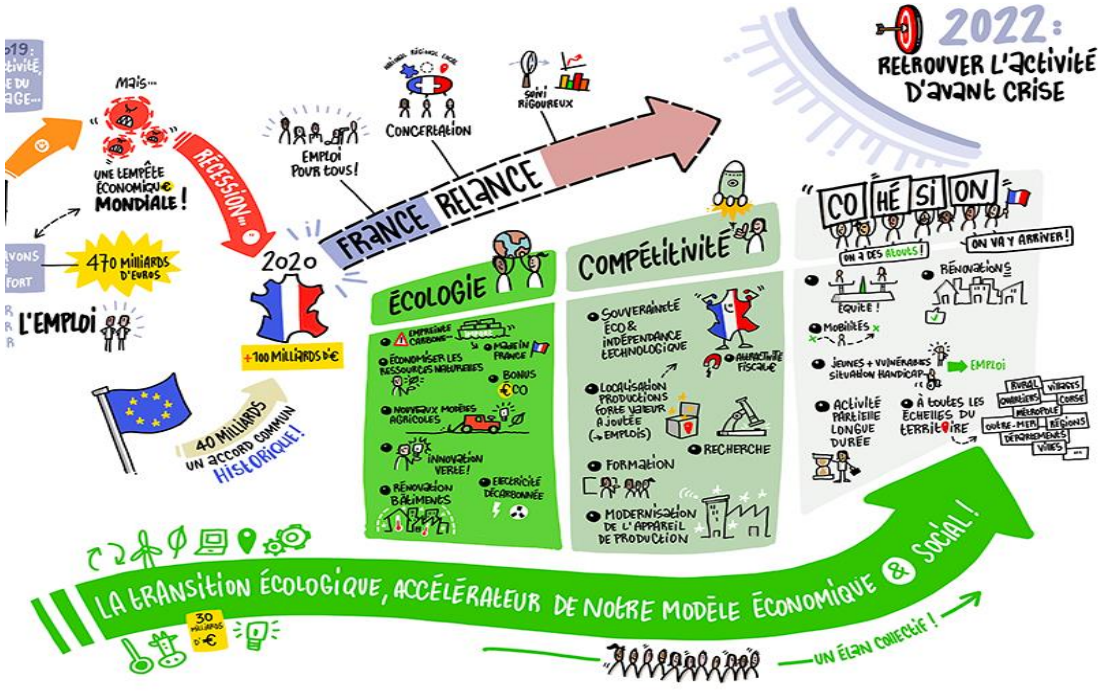

> A NOTER – Chiffres, mesures et sources d'infos (à date du 6/10/2020)

> https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/annexe-fiche-mesures.pdf

Souveraineté technologique / résilience	Soutien au développement des marchés clés: numérique (cyber, cloud, quantique, edtech, 2e phase de la stratégie IA), et santé (santé digitale et bioproduction de thérapies innovantes) (PIA)	2,6 Md€
	Aides à l'innovation, projets d'innovation des filières stratégiques (PIA)	1,95 Md€
	Soutien au secteur spatial et financement de la recherche duale en matière spatiale	515 M€
	Préservation de l'emploi de R&D	300 M€
	Relocalisation: sécurisation des approvisionnements critiques	600 M€
	Relocalisation: soutien aux projets industriels dans les territoires	400 M€
	Investissements en fonds propres (PIA)	500 M€

Relocalisation : Sécurisation des approvisionnements stratégiques	**Descriptif** : • Soutien à l'investissement ciblé sur des secteurs stratégiques • Renforcement des outils capitalistiques à l'industrialisation de projets de relocalisation **Financement** : Enveloppe de 600M€ d'ici 2022, dont 100M€ dès 2020 **Typologie de projets d'investissement** : • Créations de nouvelles unités de production • Investissements dans des unités de production existantes pour augmenter et moderniser leurs capacités de production ou les rendre plus productives et plus flexibles • Développement et mise en œuvre à l'échelle industrielle de procédés technologiques innovants. **Calendrier et modalités de mise en œuvre** : • **Appel à projets** lancé le 31/08/20 avec deadline 17/11/20 **pour 4 secteurs stratégiques (produits de santé, intrants critiques pour l'industrie, électronique, agroalimentaire)** https://www.entreprises.gouv.fr/fr/actualites/aap-soutien-l-investissement-dans-des-secteurs-strategiques • **Appel à projets 5 G** lancé le 31/08/20 avec deadline 17/11 /20 https://www.entreprises.gouv.fr/fr/aap/numerique/ressources/5g-appel-projets-sur-la-souverainete-dans-reseaux-de-telecommunications • Appels à projets ensuite en 2021 et 2022
Relocalisation : Soutien aux projets industriels dans les territoires	**Descriptif et objectifs** : • **Soutien aux projets d'investissement à dimension industrielle**, contribuant à la transformation numérique et à la décarbonation de l'économie, **prêts à être engagés dès la fin d'année** 2020, et susceptibles d'avoir des retombées socio-économiques fortes pour les territoires : Ex: requalification de sites d'activités économiques, développement des réseaux numériques des sites de production, etc … • Priorité aux 148 territoires d'industrie des régions métropolitaines et ultramarines **Financement** : • Fonds de **400M€ sur 2020-2022**, dont **150M€ dès 2020**, en subventions du plan de relance pour les projets d'investissement privés • **Autres mesures inscrites dans le « Pack Rebond »** à destination des territoires d'industrie (Déploiement du VTE – conditions d'accès privilégiées aux accélérateurs de Bpifrance), **Calendrier** : Mise en œuvre dès septembre 2020 pour soutenir des projets prêts à être engagés sous 6 mois **Sources d'infos** : **Guide à destination des entreprises industrielles** : https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/secteurs-d-activite/industrie/politique-industrielle/dispositifs-entreprises-industrielles.pdf **Pack Rebond :** https://www.economie.gouv.fr/pack-rebond-territoires-industrie

Préservation de l'emploi dans la R&D	**Descriptif et objectifs** : • **Soutien du maintien en emploi de personnels de R&D privés au travers de mises à disposition temporaires (12 à 24 mois) dans les laboratoires publics** avec prise en charge à 80% par l'Etat (78M€ par an pour 1000 personnes), et de la réalisation de thèses en partenariat avec un laboratoire public (62M€ pour 400 docteurs prévus). • **Soutien des jeunes diplômés ou docteurs dont les embauches vont être retardées ou supprimées par la crise** : 23M€ par an pour 6000 jeunes diplômés bac +5 financés par l'Etat à 80%, accueillis dans des laboratoires et mis à disposition des entreprises, et 19M€ par an pour 500 post-doctorats financés à 80% par l'Etat dans le cadre d'une collaboration entre un laboratoire public et une entreprise. La mesure visera en priorité les PME et les ETI. **Financement** : • 300M€ financés par l'Etat via la mission Relance, • Co-financement des entreprises sur une quotité de 20% du salaire des personnels concernés **Calendrier** : • Actions les plus ponctuelles entre fin 2020 à fin 2022 • Actions ciblant la montée en compétence par le doctorat jusqu'en 2024
Programme d'investissement d'Avenir (PIA) : **Innover pour la résilience de nos modèles économiques**	**Méthodologie** : Procédures compétitives adaptées au secteur ciblé et à la maturité des innovations visées (appels à projets ou manifestation d'intérêts, programmes prioritaires de recherche, …) **Entités potentiellement éligibles selon les projets** : Entreprises, laboratoires, collectivités, souvent en collaboration les uns avec les autres **Critère important** : effets induits du projet sur la structuration de filière, les relations laboratoire-entreprise ou relation start-up-PME-grand groupe. **Financement** : • Sur les années 2021-2023, 2,6Md€ devraient être mobilisés sur de nouveaux financements sur des stratégies d'investissement prioritaires pour l'indépendance économique (ex : IA, cloud, cybersécurité, technologies quantiques, santé digitale, bioproduction de thérapies innovantes…). • 500M€ d'investissements en fonds propres supplémentaires sur période 2021-2023 **Calendrier** : Mise en œuvre dès la fin 2020, avec un engagement de crédits au fur et à mesure des élaborations de stratégies jusque fin 2021.
Programme d'investissement d'Avenir (PIA) : **Soutenir les entreprises innovantes**	**Descriptif** : Le soutien structurel du PIA4 englobe : • Les aides à l'innovation de Bpifrance • Les concours d'innovation à destination des start-ups et PME • Le soutien aux projets structurants de R&D dans tous les secteurs pour accompagner des projets collaboratifs grands groupes/PME et ETI avec une incitation forte aux travaux avec les laboratoires de recherche et aux projets issus des Comités Stratégiques de Filières ; **Financement** : 1,95Md€ **Calendrier** : • Des guichets et appels à projets sont d'ores et déjà ouverts pour 2020 et ont vocation à être reconduits et simplifiés en 2021. • Appel à projets PSPC (Projets Structurants Pour la Compétitivité) Régions: les projets attendus → **https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Projets-Structurants-Pour-la-Competitivite-PSPC-Regions-n-2-46227**

> NEWSROOM MEDEF - PLAN « FRANCE RELANCE »

Le MEDEF salue un plan de relance et de transformation

[…] Aucun pays européen ne pouvant être prospère dans une Europe qui ne l'est pas, le MEDEF rappelle que le plan de relance s'appuie sur les investissements que permet la solidarité européenne pour laquelle il a milité avec ses homologues allemands et italiens. C'est pourquoi **il soutient activement les alliances industrielles européennes indispensables à la souveraineté de l'Europe et de la France**. »

Intégralité du communiqué de presse ICI

https://twitter.com/GeoffroyRDB/status/1305503567663431680

Geoffroy Roux de Bézieux @GeoffroyRDB · 30 sept.

Nous engageons avec @Economie_Gouv un travail pour faciliter la mise en œuvre du #planderelance. Objectif : clarifier et simplifier les procédures pour que les entreprises puissent lancer (sans se décourager) leurs projets d'investissements. Bon pour la croissance et l'emploi.

https://twitter.com/GeoffroyRDB/status/1311367848586080256

Dominique Carlac'h @dcarlach · 1 oct.

Chaque crise mondiale a révélé des enjeux de #souveraineté. Soyons fiers et ambitieux pour notre pays 🇫🇷 avec une politique industrielle facilitatrice. On travaillera avec @Economie_Gouv pour relever ensemble le défi. #investissement #croissance #emploi @medef

CercleDesÉconomistes @Cercle_eco · 1 oct.

#BIG2020 « Comment restaurer la souveraineté dans certains secteurs clés ? Par une approche bottom-up et par une vraie politique industrielle nationale. » @dcarlach @MEDEF

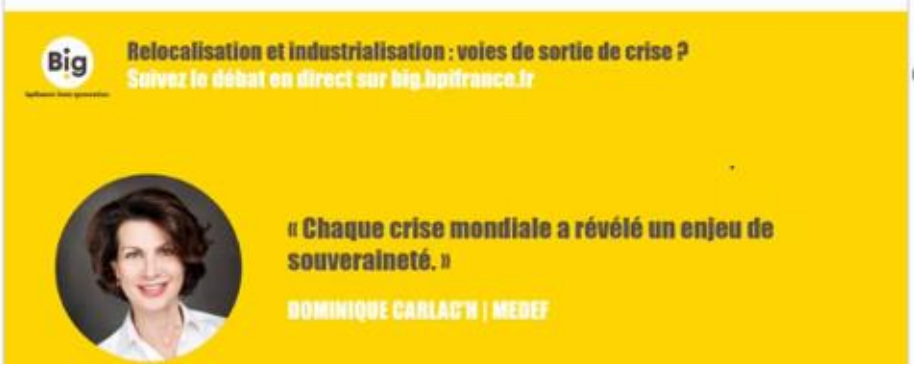

https://twitter.com/dcarlach/status/1311665867579551744

Fabrice Le Saché @f_lesache · 30 sept.

#COVID19 Le @medef fait et fera tout pour préserver les entreprises, pour porter auprès du gouvernement les dispositifs nécessaires, pour faire corriger rapidement les mécanismes de soutien si besoin. Réactifs, efficaces et volontaires : c'est notre état d'esprit !

https://twitter.com/f_lesache/status/1311383686907125760

> NEWSROOM Souveraineté Sélection d'articles

- ***« L'Europe veut reprendre en main son destin industriel »* - Les Echos – 2/10/2020**

  Extrait : « Les dirigeants européens ont conclu leur sommet, vendredi, par une réflexion sur l'autonomie stratégique du bloc en matière économique. Et se sont entendus sur un texte qui dénote une réelle évolution de la doctrine, en assumant une politique industrielle. »

  https://www.lesechos.fr/monde/europe/leurope-veut-reprendre-en-main-son-destin-industriel-1251367

- ***« Souveraineté numérique : les câbles sous-marins, un enjeu aussi important que la 5G »* - L'Opinion 2/10/2020**

  Extrait : « Plus de 99% du trafic Internet international passe par des câbles sous-marins, analyse le chercheur associé à l'Institut Thomas-More. En 2020, on en recense près de 380 à travers le monde, pour un total de 1,3 million de kilomètres posés. C'est un enjeu vital pour les Etats »

  https://www.lopinion.fr/edition/economie/souverainete-numerique-cables-marins-enjeu-aussi-important-que-5g-225405

- ***« Héberger ses données en Europe : gage de souveraineté et de qualité de service »* - Le Journal du Net – 1/10/2020**

  Extrait : « Dans un contexte économique et géopolitique parfois instable, le puissant cadre législatif proposé par l'Europe est généralement synonyme de confiance. Deuxième économie européenne, la France se situe au cœur des enjeux de la transformation digitale et offre une grande stabilité, des infrastructures de pointe, une main d'œuvre particulièrement qualifiée et une règlementation stricte garantissant la sécurité et la souveraineté des données. Focus sur l'importance de l'emplacement de votre data center et sur les avantages d'un pays européen tel que la France. »

  https://www.journaldunet.com/ebusiness/telecoms-fai/1494319-heberger-ses-donnees-en-europe-et-notamment-en-france-gage-de-souverainete-protection-des-donnees-et-qualite-de-service/

- ***« Bataille géopolitique autour de la 5G » - Le Monde diplomatique – Octobre 2020***

  Extrait : « À la veille de son déploiement, la téléphonie mobile de cinquième génération — la 5G — suscite un flot de questions liées à son impact écologique, sanitaire et, plus fondamentalement, aux développements technologiques hors de contrôle. Mais le « grand jeu » de la 5G se mène aussi sur le terrain géopolitique avec, en toile de fond, l'affrontement toujours plus âpre entre les États-Unis et la Chine. »

  https://www.monde-diplomatique.fr/2020/10/MOROZOV/62292?m=sFWpz%252FOB7BAImYyOGoD7s9rdBKnpW%252BCJypLxCUPAwrlX3rbpmIdYu4kWssTCwrJGBZuUjhqA%252B7fY3Q22%252B07tmJzAr1NbytHRDIr7%252BA%253D%253D

- ***« Photonis : comment la France a pris les Etats-Unis à leur propre jeu »* - Challenges 29/09/2020**

  Extrait : « Dans un document transmis le 28 septembre à la SEC, le gendarme américain de la Bourse, le groupe californien indique avoir "décidé de mettre fin aux discussions concernant son projet d'acquisition de Photonis International SAS et de ses filiales". Teledyne explique son renoncement par les conditions imposées par le gouvernement français : une participation minoritaire dans Photonis de Bpifrance, et "des droits de veto concernant les opérations et la gestion des entreprises européennes de Photonis en France et aux Pays-Bas".

  https://www.challenges.fr/entreprise/defense/affaire-photonis-comment-la-france-a-pris-les-etats-unis-a-leur-propre-jeu_729446

> NEWSROOM Souveraineté Sélection d'articles

- ***« Les étrangers de moins en moins présents au capital des sociétés du CAC 40 »* - Les Echos 30/09/2020**

  Extrait **:** « Les investisseurs non-résidents ne détiennent plus que 40,8 % des actions des sociétés françaises du CAC 40. Du jamais-vu depuis 2002. Ce désengagement relatif n'a toutefois pas de conséquence négative sur la valorisation de la Bourse de Paris. »

  https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/les-etrangers-de-moins-en-moins-presents-au-capital-des-societes-du-cac-40-1250186#xtor=CS1-3046

- ***« Petit guide du capitalisme français »* - Le Figaro 29/09/2020**

  Extrait : « Nous avons une conception de plus en plus extensive du périmètre des entreprises dites stratégiques, des « fleurons » dont nous préférons qu'ils restent entre des mains françaises. »

  https://www.lefigaro.fr/vox/economie/bertille-bayart-petit-guide-du-capitalisme-francais-20200929

- ***« La régulation des données extra financières est un enjeu européen »* - L'Agefi 25/09/2020**

  Extrait : « Pierre Emmanuel Beluche, chef du bureau Finance durable de la DG Trésor, intervenait lors du Forum ESG et Impact Investing organisé par L'Agefi le 24 septembre à Paris. Il décrypte en vidéo l'enjeu posé par la régulation des données extrafinancières et des agences de notation, en termes de souveraineté européenne. »

  https://www.agefi.fr/asset-management/actualites/video/20200925/pierre-emmanuel-beluche-regulation-donnees-extra-306521

- ***« Le rêve étrange du « remade in France » » - Les Echos 25/09/2020***

  Extrait : « L'épidémie a ravivé l'envie de relocaliser des activités en France. Mais les raisons de délocaliser sont toujours là. La volonté de souveraineté et la numérisation pourraient toutefois changer - un peu - la donne. »

  https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/le-reve-etrange-du-remade-in-france-1248863

- ***« Pourquoi Tesla et ses concurrents veulent maîtriser la fabrication des batteries »* - Les Echos 23/09/2020**

  Extrait : « Les annonces du constructeur californien confortent la tendance des grandes marques à concevoir et fabriquer elles-mêmes les batteries de leurs modèles électriques, plutôt que d'avoir recours à des sous-traitants. »

  https://www.lesechos.fr/industrie-services/automobile/comme-tesla-les-constructeurs-auto-veulent-avoir-la-main-sur-la-fabrication-de-leurs-batteries-1248168#xtor=CS1-3046

> ANALYSES - ETUDES - RAPPORTS

La Lettre du CEPII

Relocaliser, réindustrialiser : dans quels buts ?

Sébastien Jean & Vincent Vicard*

Relocaliser la production, ou plus largement réindustrialiser, nécessite des interventions qui peuvent sembler coûteuses en matière de pouvoir d'achat ou d'efficacité de l'allocation des ressources. Trois types d'objectifs peuvent cependant motiver de telles politiques : améliorer le solde courant, défendre l'autonomie stratégique et mettre à profit les externalités du secteur industriel, qui innove, rémunère bien les qualifications faibles ou intermédiaires et a une activité répartie sur l'ensemble du territoire. Il convient toutefois d'être cohérent. Un rééquilibrage macroéconomique est indispensable au sein de l'Union européenne, mais le déficit courant de la France est très faible, parce que le déficit commercial est compensé par l'excédent des revenus étrangers des multinationales. Les arguments stratégiques, pour leur part, ne s'appliquent qu'à des secteurs critiques, qu'il faut identifier. Quant à l'exploitation des externalités de l'industrie, elle doit venir compléter efficacement les aides

« Relocaliser, réindustrialiser : dans quels buts ? »
La lettre du CEPII – septembre 2020

Selon le Cepii, le soutien à la relocalisation et plus généralement à la production industrielle nécessite des interventions coûteuses. Plutôt qu'une politique systématique, il doit être envisagé comme un outil visant des objectifs bien identifiés.

http://www.rexecode.fr/Analyses-et-previsions/Veille-documentaire/Document-de-la-semaine/Soutenir-la-reindustrialisation-francaise-oui-mais-en-coherence-avec-l-obiectif-recherche-CEPII

« Relocaliser – Décarboner – Rapatrier »
Série d'études publiées par Fondapol - septembre 2020 - http://www.fondapol.org/category/etude/

« Relocalisation des achats stratégiques – 58 catégories de produits les plus propices pour des relocalisations »
Etude PwC France et Maghreb (PwC) et du Conseil National des Achats (CNA) – Juillet 2020
https://www.pwc.fr/fr/espace-presse/communiques-de-presse/2020/juillet/etude-sur-la-relocalisation-des-achats-strategiques.html

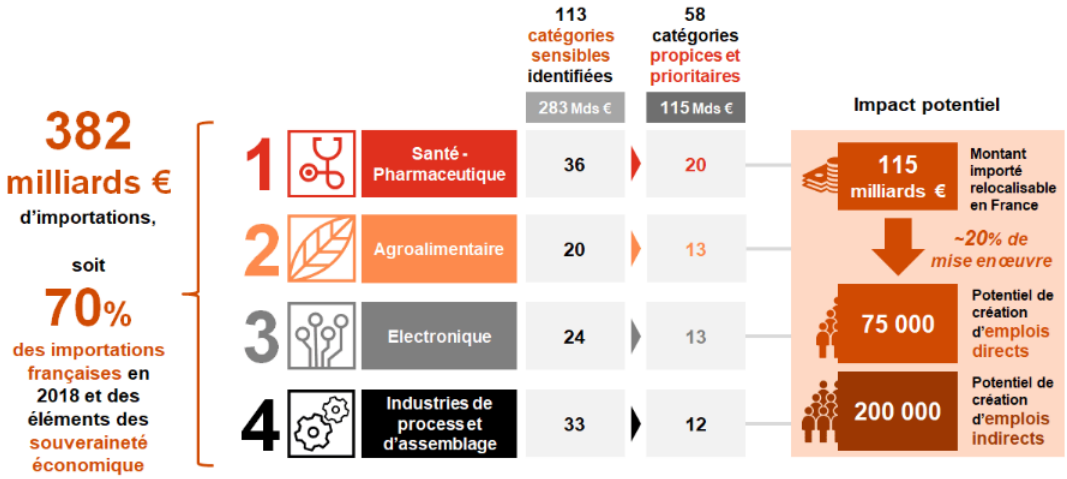

> À VISIONNER

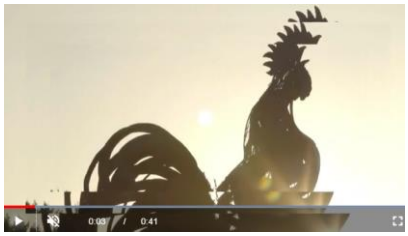

Relocaliser, le défi français – C dans l'air
En replay jusqu'au 29 octobre 2020

Alors que la planète entière s'apprête à vivre la plus grave crise économique depuis la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement français fait de la souveraineté, l'axe majeur de son plan de relance. Ce dernier s'apprête à effectuer une vaste opération de reconquête de sa souveraineté sanitaire, alimentaire, numérique et surtout industrielle. Mais après 30 ans de politique vantant une mondialisation exacerbée, la France doit encore prouver qu'elle a les moyens de s'imposer face à des géants comme les Etats-Unis ou la Chine. Ce documentaire plonge au coeur de la plus grande bataille économique de ce début du XXe siècle, où va se jouer des dizaines de milliers d'emplois.

https://www.france.tv/france-5/c-dans-l-air/1989329-relocaliser-le-defi-francais.html

> A (RE)LIRE

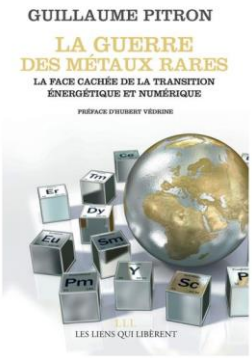

« La guerre des métaux rares »
de Guillaume Pitron

Cette enquête explique que la transition énergétique engagée pour s'émanciper des énergies fossiles provoque une nouvelle dépendance, aux métaux rares. Ils sont devenus indispensables au développement de la nouvelle société écologique (éoliennes, panneaux solaires, etc.) et numérique (ils se nichent dans nos smartphones, nos ordinateurs, tablettes et autre objets connectés de notre quotidien). Or, les coûts environnementaux, économiques, politiques de cette dépendance seront pires encore que ceux de notre société industrielle actuelle.

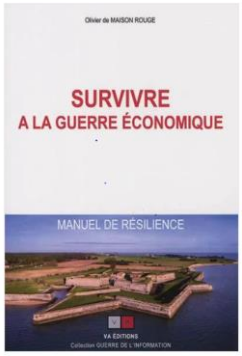

« Survivre à la guerre économique »
d'Olivier de Maison Rouge

Après la théorie développée dans "Penser la guerre économique : bréviaire stratégique", l'auteur propose une approche pratique de la guerre économique, en présentant les contre-mesures envisageables en matière de guérilla économique, tant à l'échelle mondiale que locale au niveau des très petites, petites et moyennes entreprises.

« Sécurité économique et souverainetés industrielles »
de Pascal Dupeyrat

A jour des évolutions les plus récentes, ce livre permet à tous les praticiens comme aux acteurs publics d'appréhender les spécificités des fusions-acquisitions dans les secteurs stratégiques (identification des secteurs sensibles, contraintes juridiques, interlocuteurs institutionnels à solliciter, etc.).
Sortie le 28 octobre 2020

> AGENDA

Octobre 2020

Edition 2020 du Cybermoi/s

Pendant la Campagne nationale du Cybermoi/s, retrouvez tous les conseils et outils de l'ANSSI et de ses partenaires pour protéger votre vie numérique au quotidien et votre « moi » connecté sur www.cybermois.fr !

Vous pouvez suivre et relayer la campagne à laquelle le MEDEF s'associe, tout au long du mois sur les réseaux sociaux avec #Cybermois

10/11/2020

La REF Numérique : « Numérique et écologie, faut-il vraiment choisir ? »

Lieu : Cinémathèque française

Prospective, débats, ateliers, rencontres : LaREF numérique est un rendez-vous d'information, de sensibilisation, de formation et d'échanges sur l'innovation digitale à destination des PME, ETI, grands groupes mais aussi des institutions et des pouvoirs publics.

Evènement MEDEF en partenariat avec Syntec Numérique

https://www.medef.com/fr/la-ref-numerique/accueil-2020-2020

FIC (International Cybersecurity Forum)

19 au 21/01/2021

Forum International de la Cybersécurité (FIC)

Lieu ; Lille

Evènement de référence en Europe en matière de sécurité et de confiance numérique avec un forum de réflexions et un salon dédié aux rencontres entre acheteurs et fournisseurs de solutions de cybersécurité.

https://www.forum-fic.com/accueil.htm

Contact : Stéphanie Tison - stison@medef.fr